ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

agriculture et pêche : structures administratives

Question écrite n° 2457

Texte de la question

M. Dominique Baudis informe M. le ministre de l'agriculture et de la pêche du souhait du regroupement cynégétique du Sud-Ouest, Aquitaine, Midi-Pyrénées de voir les différentes structures de la chasse directement rattachées au ministre de l'agriculture et de la pêche. Ceci exige la modification de la délégation ministérielle. Il lui demande s'il envisage de prendre une décision favorable à cette demande.

Texte de la réponse

Le secteur de la chasse a été attribué au ministère de l'environnement depuis sa création en 1971, et cette attribution a toujours été confirmée depuis. Il n'est donc plus temps de s'interroger sur la répartition des compétences en risquant de mettre à mal des équilibres délicats. Il convient plutôt de s'attacher à résoudre, en concertation, les problèmes posés. Le ministère chargé de l'agriculture a toujours suivi ce dossier avec beaucoup de vigilance. Cette voie sera poursuivie afin que cette activité puisse se dérouler dans le respect de l'espace agricole et forestier et de tous ses utilisateurs.

Données clés

Auteur : M. Dominique Baudis
Circonscription : Haute-Garonne (1re circonscription) - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 2457
Rubrique : Ministères et secrétariats d'etat
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 août 1997, page 2682
Réponse publiée le : 3 novembre 1997, page 3818